

■ **HAUTLENCE SA**, à Neuchâtel, CH-645-4097489-2 (FOSC du 08.08.2008, p. 9/4606124). Par décision du 08.09.2008, la société a introduit une clause d'augmentation autorisée du capital dans ses statuts. Statuts modifiés le 08.09.2008. Bechu Pascal n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Reginelli Sandro, d'Italie, à Neuchâtel, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

Registre journalier no 2422 du 08.10.2008
(04690574 / CH-645.4.097.489-2)